

Rapport cumulatif de l'Ombudsman de l'Archidiocèse de Montréal

31 juillet 2022

Rapport no.4 de l'Ombudsman

Table des matières

Sommaire:.....	3
Rapport de l’Ombudsman de l’Archidiocèse de Montréal.....	4
Introduction :.....	4
Les appels des victimes :.....	4
Le processus de plainte et le traitement à l’interne :.....	4
Les plaintes « <i>Ombudsman</i> » : les anciens dossiers	4
Les décennies concernées :.....	6
Le type d’abus :	7
Les plaintes d’abus : analyse	9
Introduction :.....	9
Partie 1 : analyse des plaintes d’abus reçues entre le 1 ^{er} avril et le 31 juillet 2022:.....	10
Le nombre de plaintes :.....	10
Les décennies concernées :.....	10
L’âge des victimes :	11
Le type d’abus :	11
Partie 2. Rapport cumulatif des dénonciations reçues durant la période comprise entre le 5 mai 2021 et le 31 juillet 2022 :.....	12
Le nombre cumulatif de plaintes d’abus :	12
Les enquêtes externes :	12
Les personnes visées par les plaintes :.....	13
Les décennies concernées :.....	13
L’âge des victimes :	14
Le type d’abus :	15
La spécificité des abus sexuels :	16
Les décennies concernées:.....	16
L’âge des victimes d’abus sexuel	16
Les plaintes qui relèvent de l’Office du personnel pastoral (OPP) :	17
Les plaintes qui relèvent des Vicaires généraux :	18
Les autres demandes reçues :.....	18
Conclusion :.....	19

Sommaire:

Le rapport cumulatif de l'Ombudsman de l'Archidiocèse de Montréal a été déposé le 31 juillet 2022.

Dans un premier temps, il analyse les nouvelles plaintes reçues depuis le 1^{er} avril 2022, soit :

- 7 plaintes d'abus dont six ont été envoyées au Comité consultatif.
- 16 plaintes furent déferées aux Vicaires généraux, et;
- 6 au directeur de l'OPP.

Puis de façon cumulative, il analyse le contenu de toutes les plaintes reçues depuis l'entrée en fonction de l'Ombudsman le 5 mai 2021, soit un total cumulatif de 123 plaintes qui se répartissent comme suit :

- 58 plaintes d'abus qui ont été soumises au Comité consultatif pour recommandations à l'archevêque Mgr Christian Lépine, dont 33 concernent des abus sexuels;
- 41 plaintes aux Vicaires généraux qui ne visent pas des membres du clergé, mais sont plutôt en lien avec la tenue de cimetières, de funérailles, de l'exigence du passeport vaccinal, des recherches généalogiques, des demandes d'apostasie ou des relations de travail, et;
- 24 plaintes au Directeur de l'OPP concernant majoritairement des problèmes entre des employés et des membres du clergé ou entre le Conseil de fabrique et un membre du clergé ont été envoyées à l'Office du personnel pastoral (OPP).

De plus, à la suite du dépôt au printemps de l'audit externe effectué par l'honorable André Denis, juge à la retraite, l'Ombudsman s'est vu confier le mandat de traiter tout ancien dossier de plainte ou d'abus qui n'aurait pas été traité par le passé de façon satisfaisante. Dans le cadre de l'exécution de ce mandat, le Comité consultatif a reçu 11 plaintes, dites « *plaintes Ombudsman* » qui concernent toutes des abus sexuels.

Rapport de l’Ombudsman de l’Archidiocèse de Montréal

Introduction :

Ce rapport est le quatrième depuis mon entrée en fonction le 5 mai dernier 2021. Comme les précédents, ce rapport est public et sera mis à la disposition de tous via le site Web de l’Archidiocèse. Il couvre à la fois :

- la période comprise entre le 1^{er} avril et le 31 juillet 2022, et;
- de façon cumulative, la période allant du 5 mai 2021 au 31 juillet 2022

ce qui se reflète dans les différents portraits statistiques qui s’y trouvent.

Les appels des victimes :

Au risque de me répéter, depuis mon dernier rapport, j’ai reçu à nouveau de nombreux appels de personnes qui ont souffert énormément en raison des abus dont elles **ont été** ou **sont encore**¹ victimes. Écouter leur souffrance et les appuyer représente une part importante de mon travail d’Ombudsman.

Le processus de plainte et le traitement à l’interne :

Faisant suite aux commentaires émis lors de mon dernier rapport en regard des ratés du processus de plaintes, je dois constater que celui-ci fonctionne mieux et que les délais notamment pour envoyer des lettres ou donner suite à des recommandations se sont améliorés. La période de rodage du nouveau processus n’est pas encore terminée, mais les choses avancent dans une meilleure direction.

Les plaintes « Ombudsman » : les anciens dossiers

À la suite du dépôt de l’audit externe effectué par l’honorable André Denis, juge à la retraite, sur les abus sexuels sur mineurs de 1940 à ce jour, et conformément à ce qui a été déclaré dans le communiqué de l’archidiocèse:

¹ Nous soulignons.

« Au sein de chaque diocèse, ces résultats sont communiqués à la personne désignée pour accueillir les plaintes et les transmettre à un comité en charge d'étudier les dossiers. »²

Une copie intégrale dudit audit m'a été remise au printemps et Mgr Christian Lépine m'a confié le mandat d'en analyser le contenu et, le cas échéant, de saisir le Comité consultatif de tous dossiers d'abus qui n'aurait pas été traité de façon satisfaisante par le passé. Pour ce faire, Mgr Lépine m'a accordé tous les pouvoirs nécessaires pour m'acquitter pleinement de cette tâche y compris l'accès complet aux archives secrètes.

Une bonne partie de mes énergies actuelles est donc mise à traiter ces anciens dossiers de plaintes qui selon le cas :

- n'ont pas été traités du tout;
- ont été traités, mais sans sanction aucune ou même suivi;
- ont été détruits, mais avec une mention expresse des abus qu'ils contenaient.

Si ces dossiers comportent notamment ceux soulignés à l'audit de l'honorable André Denis, ils incluent également d'anciens dossiers de plainte dont les abus n'ont pas été retenus par l'honorable Denis puisque son mandat ne visait que les abus sexuels sur mineurs ou personnes vulnérables, ce qui n'est pas mon cas.

Le mandat qui m'a été confié vise toute forme d'abus et non pas exclusivement ceux de nature sexuelle, bien que comme vous pourrez le constater, j'ai décidé de prioriser le traitement des dossiers où des abus sexuels ont été reprochés à des personnes encore en poste ou ayant toujours des facultés afin de m'assurer de la sécurité de la communauté en premier lieu.

Dans ces plaintes que j'ai intitulées « *plaintes Ombudsman* » se retrouvent également des comportements abusifs passés qui ont été découverts fortuitement dans le cadre de l'analyse du dossier d'une personne visée par une plainte actuelle.

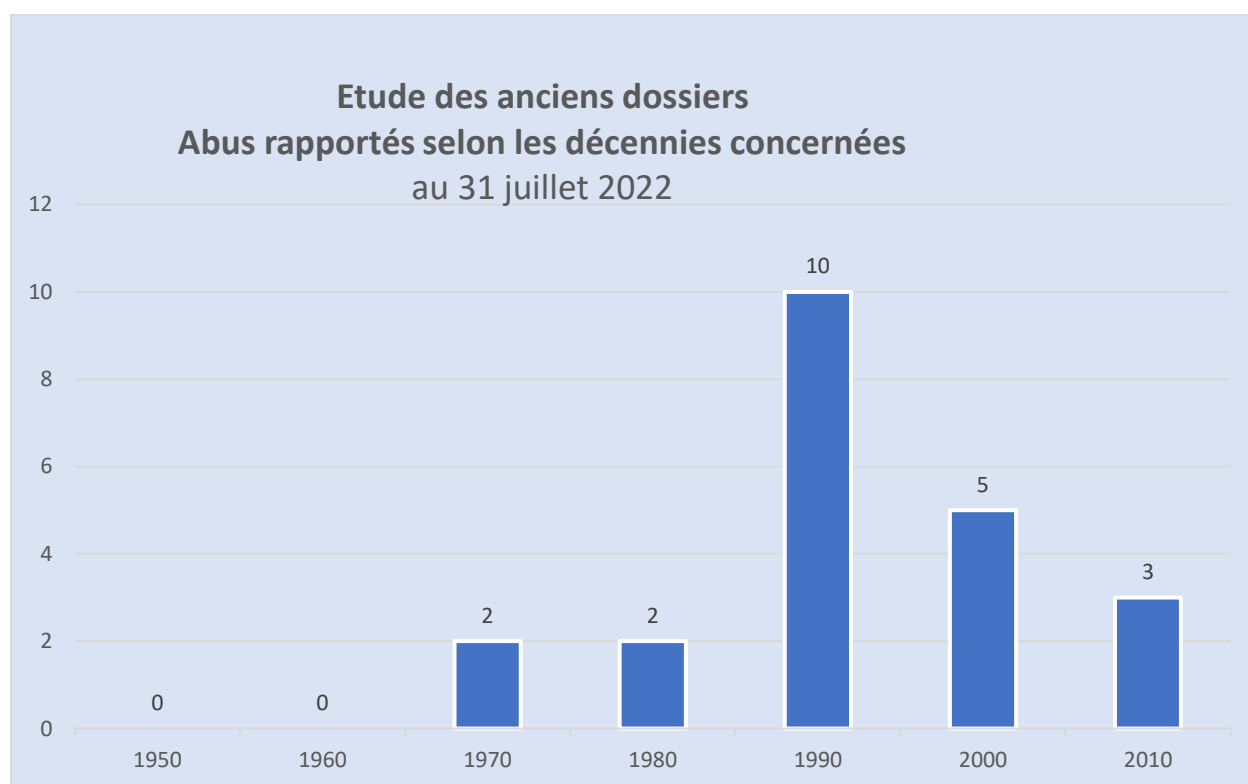
Mon travail sur ces anciens dossiers fera désormais l'objet d'une section détaillée à mes prochains rapports trimestriels.

² Voir le communiqué de l'archidiocèse du 7 juin 2022 : <https://diocesemontreal.org/fr/actualites/nouvelles/abus-sexuels-neuf-dioceses-catholiques-romains-au-quebec-publient>

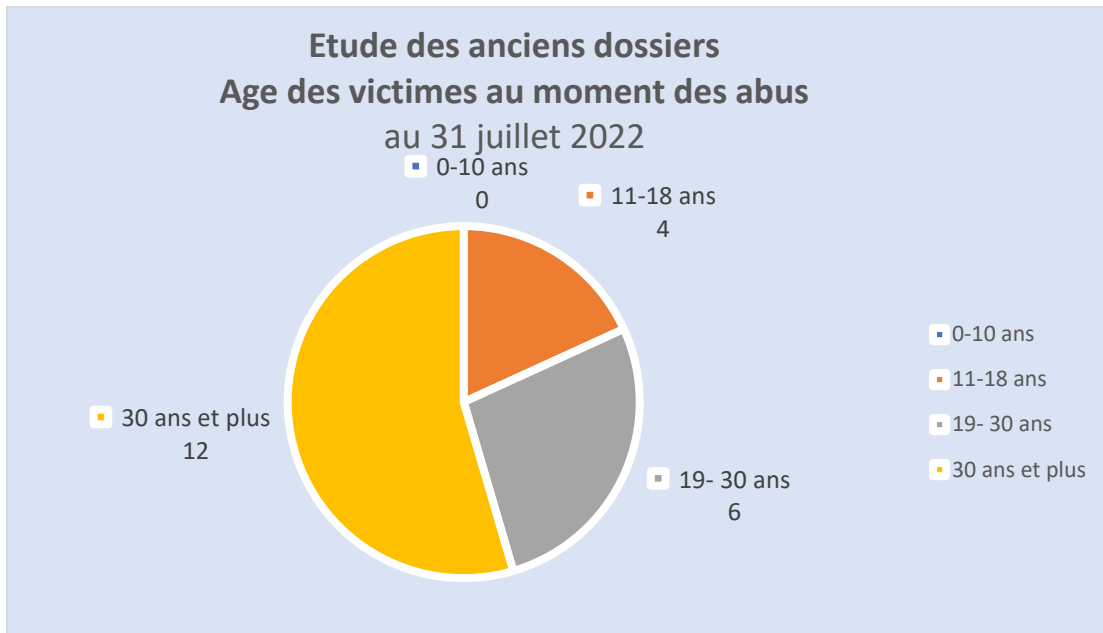
Aux fins du présent rapport, en ma qualité d'Ombudsman, j'ai déjà envoyé 11 plaintes au Comité consultatif qui découle de mon étude de certains de ces anciens dossiers. Ces plaintes « *Ombudsman* » visent 11 membres du clergé qui, selon ce que j'ai constaté aux dossiers, auraient fait au moins 22 victimes.

Les décennies concernées :

À date, ces dossiers comportent des abus qui se sont déroulés principalement depuis les années 90 :

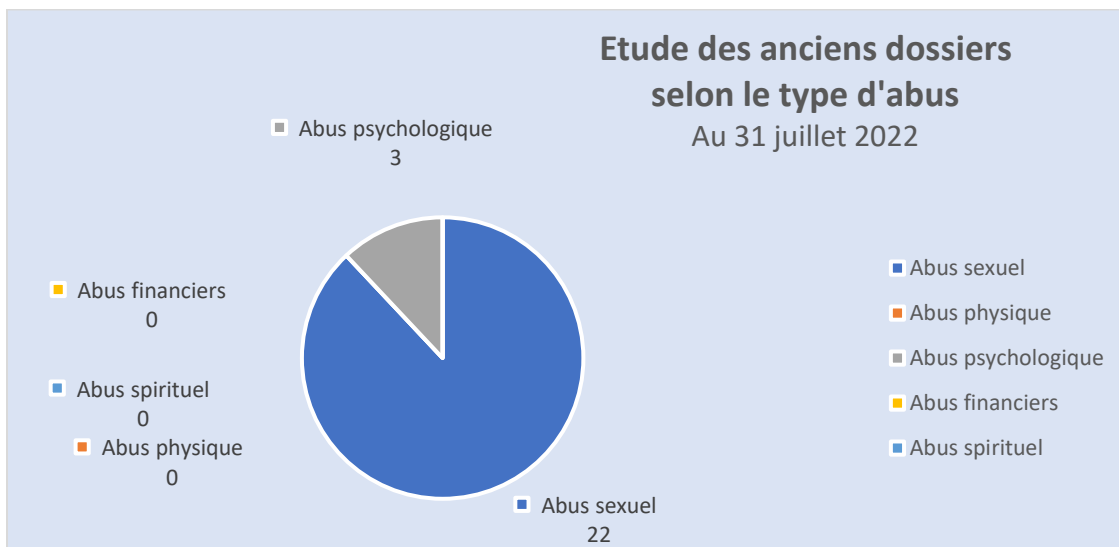


L'âge des victimes : Les victimes de ces abus sont majoritairement quoique non exclusivement des adultes :



Le type d'abus :

Et tous ces dossiers comportent des abus sexuels :



Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement les membres du Comité consultatif du travail colossal qu'ils ont effectué vu le nombre important de plaintes « Ombudsman » que je leur ai déférées.

À leur demande, j'ai retrouvé une des victimes qui, quoique surprise que je communique avec elle, s'est empressée d'accepter de collaborer à l'enquête à venir.

Introduction :

L'analyse de la présente section porte sur le contenu des abus qui m'ont été révélés par les personnes qui ont communiqué avec moi en ma qualité d'Ombudsman. Elle comporte deux parties, soit :

- la Partie 1: celle visant les plaintes reçues entre le 1^{er} avril et le 31 juillet 2022, et :
- la Partie 2 : celle visant les plaintes reçues entre le 5 mai 2021 et le 31 juillet 2022.

Ces abus concernent les :

- abus psychologiques y compris les abus de pouvoir et la misogynie;
- abus financiers;
- abus physiques;
- abus sexuels;
- abus spirituels.

Dans le cas des abus sexuels, nous retrouvons des plaintes qui concernent l'exhibitionnisme, la pornographie, les avances ou propositions sexuelles non désirées, le harcèlement sexuel, la masturbation de groupe, les contraintes à la fellation, à la masturbation, la version masculine du tribadisme, la pénétration vaginale et la sodomie.

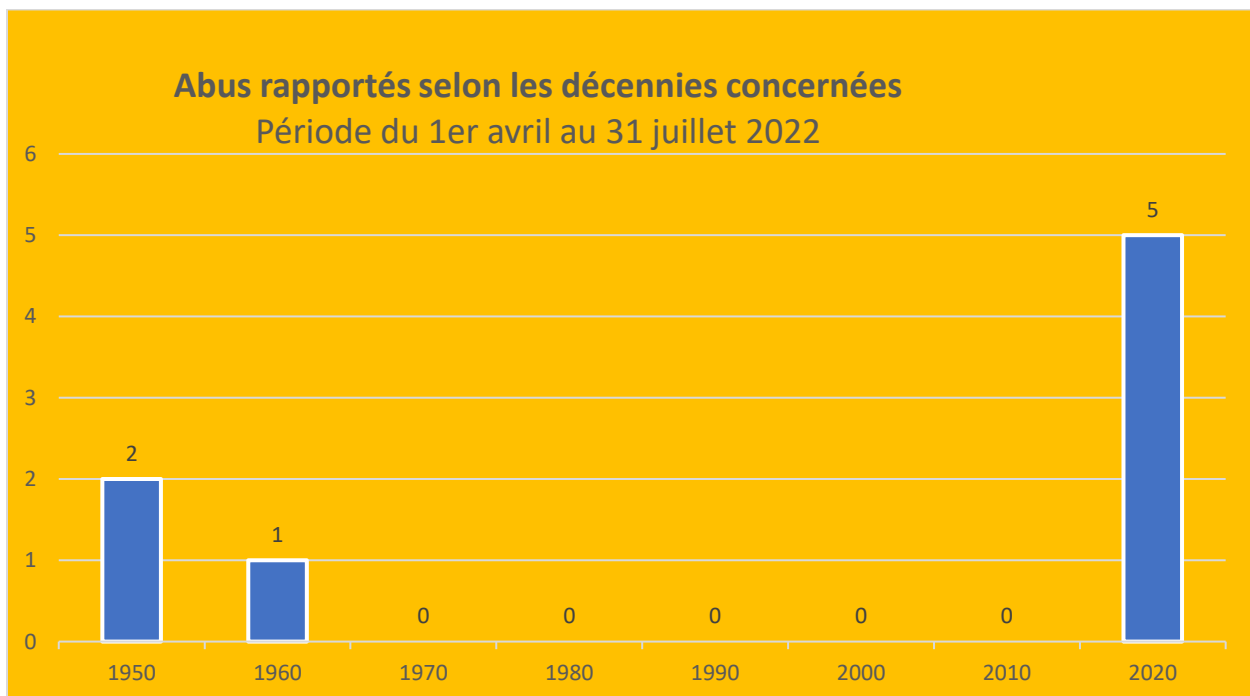
Partie 1 : analyse des plaintes d'abus reçues entre le 1^{er} avril et le 31 juillet 2022:

Le nombre de plaintes :

Entre le 1^{er} avril et le 31 juillet 2022, j'ai reçu 7 dénonciations d'abus dont 6 ont été l'objet de plaintes formelles envoyées au Comité consultatif (l'un des plaignants ne désirant pas porter plainte).

Les décennies concernées :

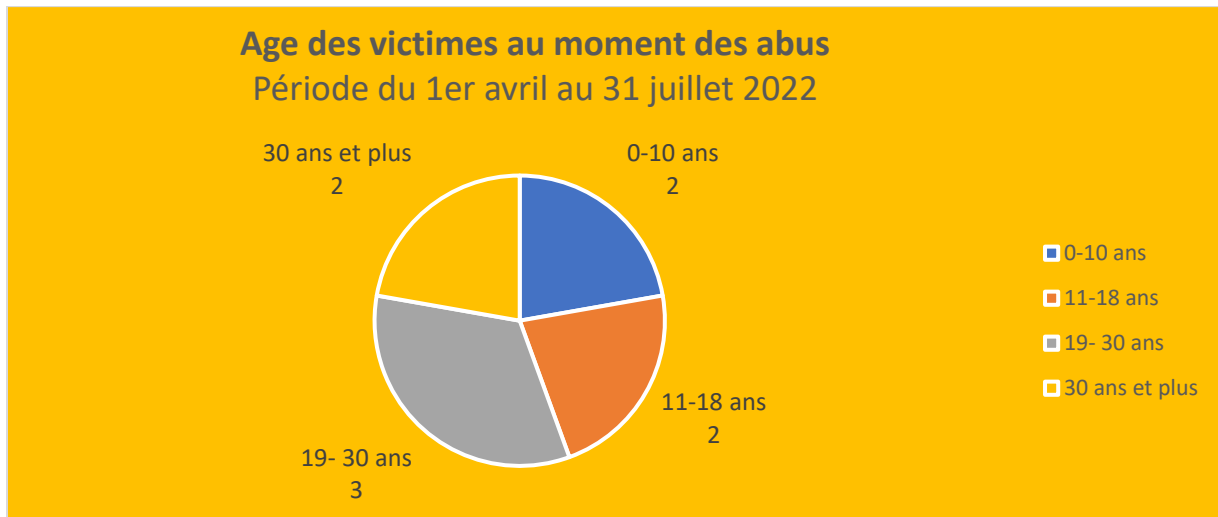
Les abus dénoncés (qui inclus les abus soufferts par la personne qui a décidé de ne pas porter plainte) ont eu lieu dans les décennies qui suivent³ :



³ Une des victimes, un orphelin de Duplessis a subi des abus durant deux décennies.

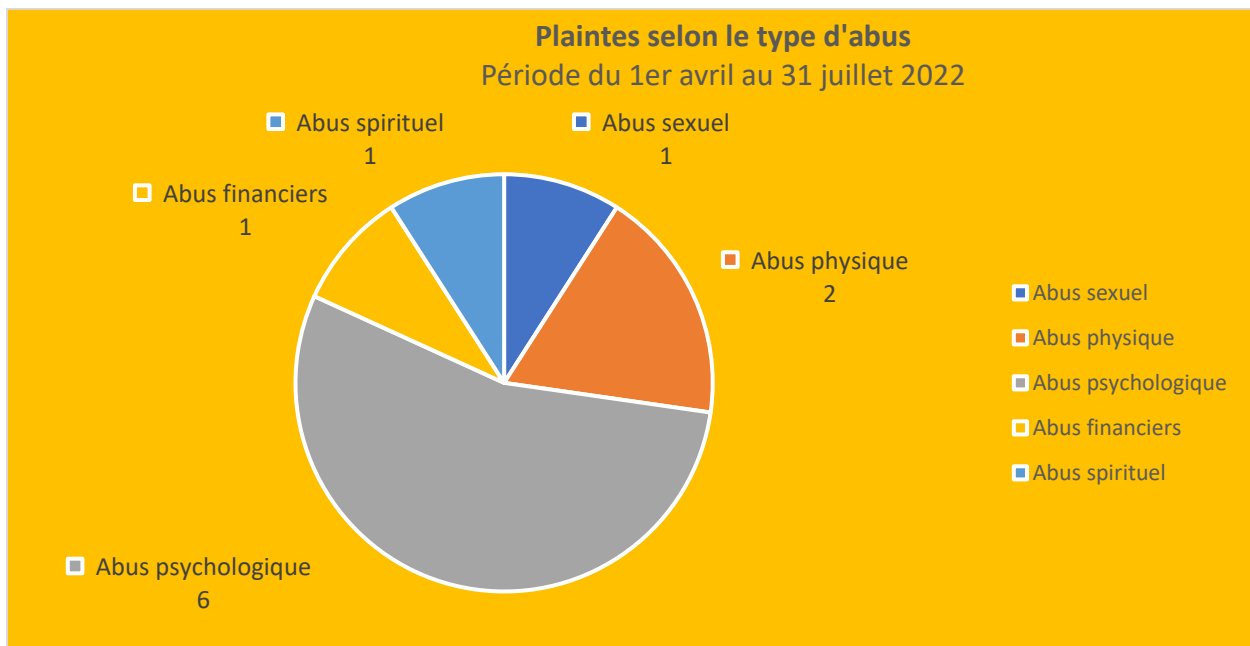
L'âge des victimes :

L'âge des victimes au moment des abus se répartit à peu près également dans chacune des quatre catégories⁴ :



Le type d'abus :

Quant au type d'abus, en voici le détail :



⁴ Une des victimes, en raison de la durée considérable des abus dont elle a été l'objet, soit de la petite enfance jusqu'au début de la vingtaine, se retrouve dans 3 catégories d'âge.

Partie 2. Rapport cumulatif des dénonciations reçues durant la période comprise entre le 5 mai 2021 et le 31 juillet 2022 :

Le nombre cumulatif de plaintes d'abus :

À ce jour, le Comité consultatif chargé de l'étude des plaintes d'abus a été saisi de 58 plaintes formelles. En date du 31 juillet 2022, de celles qui ont été traitées seules 5 plaintes ont été rejetées et 3 fermées par manque d'information. Une plainte fut par ailleurs retirée par la plaignante avant son étude par le Comité. Aux 58 plaintes formelles dont fut saisi le Comité consultatif, se sont ajoutés les 11 « *plaintes ombudsman* », soit les 11 dossiers mentionnés précédemment qu'en ma qualité d'Ombudsman je leur ai envoyées, portant le nombre de plaintes traitées ou à traiter par le Comité à 69⁵.

Les données statistiques cumulatives de la présente section n'incluent **pas** les « *plaintes Ombudsman* » et visent donc uniquement les dénonciations ou les plaintes reçues de personne dans le cadre du processus de plainte de l'Ombudsman.

Les enquêtes externes :

Dans douze des plaintes qui furent retenues, des enquêtes ont été recommandées par le Comité consultatif.

De ces enquêtes, six rapports finaux ont été déposés à ce jour. De ce nombre :

- Trois rapports concernent des abus de nature sexuelle. Les rapports concluent à la commission des actes reprochés. Ces actes ont été commis à l'encontre de quatre personnes.
- Un rapport concerne des abus psychologiques et financiers. Le rapport conclut que le prêtre visé par la plainte a commis des abus psychologiques envers cinq (5) personnes et des abus financiers envers l'une d'elles.
- Un rapport concerne des abus psychologiques et conclut que le prêtre visé par la plainte a commis de tels abus envers deux personnes.
- Finalement un rapport concerne une allégation de harcèlement sexuel. Le rapport conclut que sans atteindre le niveau d'abus, il s'agit d'un geste inapproprié de la part de la personne visée.

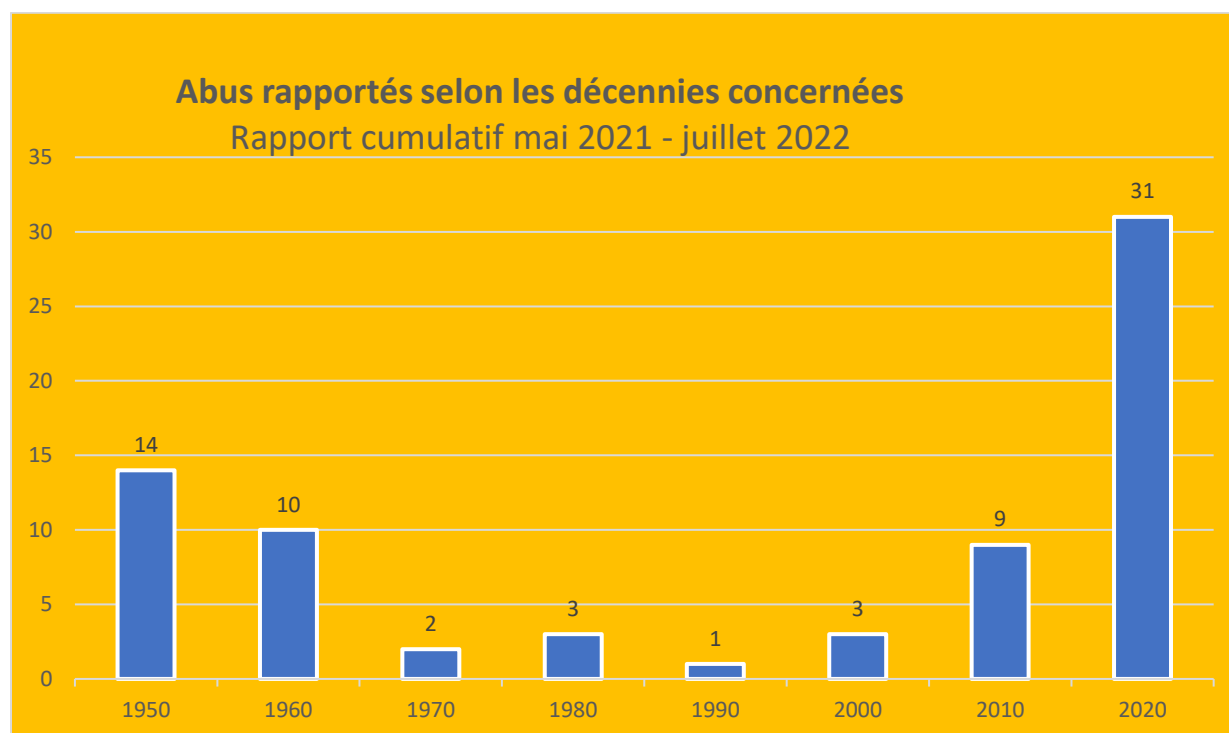
⁵ Certaines furent envoyées en juillet alors que le Comité consultatif fait relâche.

Les personnes visées par les plaintes :

Des 62 personnes visées par des plaintes d'abus soumises au Comité consultatif⁶, 58 étaient des religieux, soit 32 membres de communautés religieuses, 26 membres du clergé et 4 laïcs employés de communautés religieuses.

Les décennies concernées :

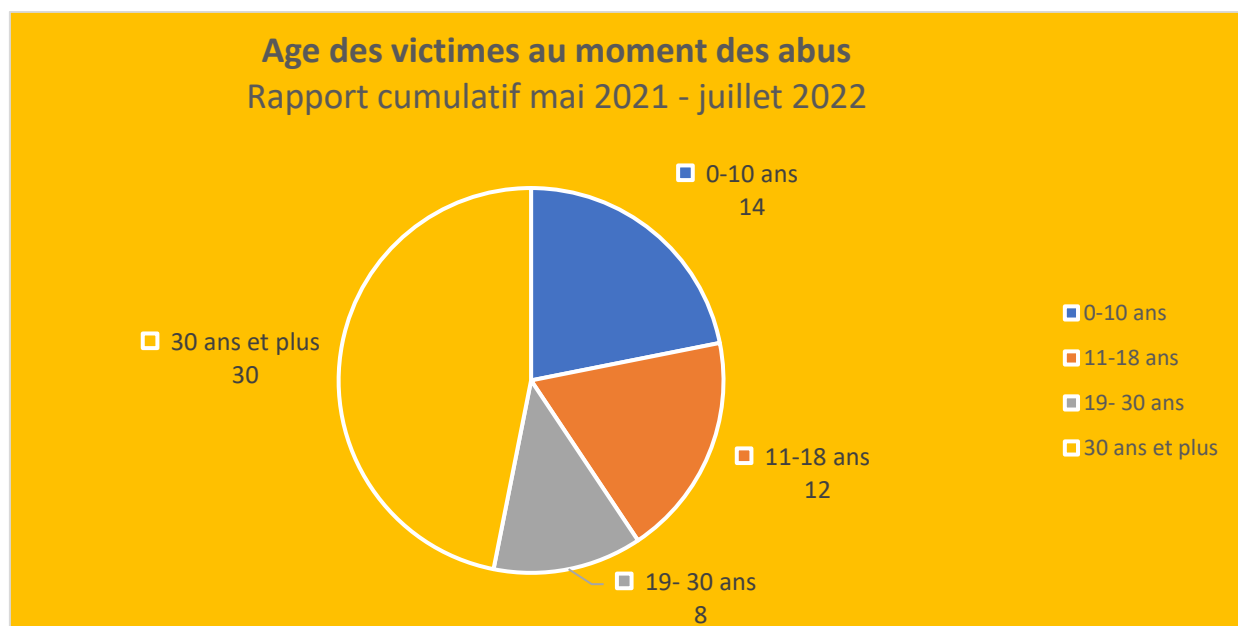
Les plaintes visent des événements qui se sont déroulés des années cinquante à nos jours et certaines plaintes visent des abus qui chevauchent plus d'une décennie, notamment dans le cas de celles d'orphelins de Duplessis.



⁶ Certaines plaintes visent plus d'une personne.

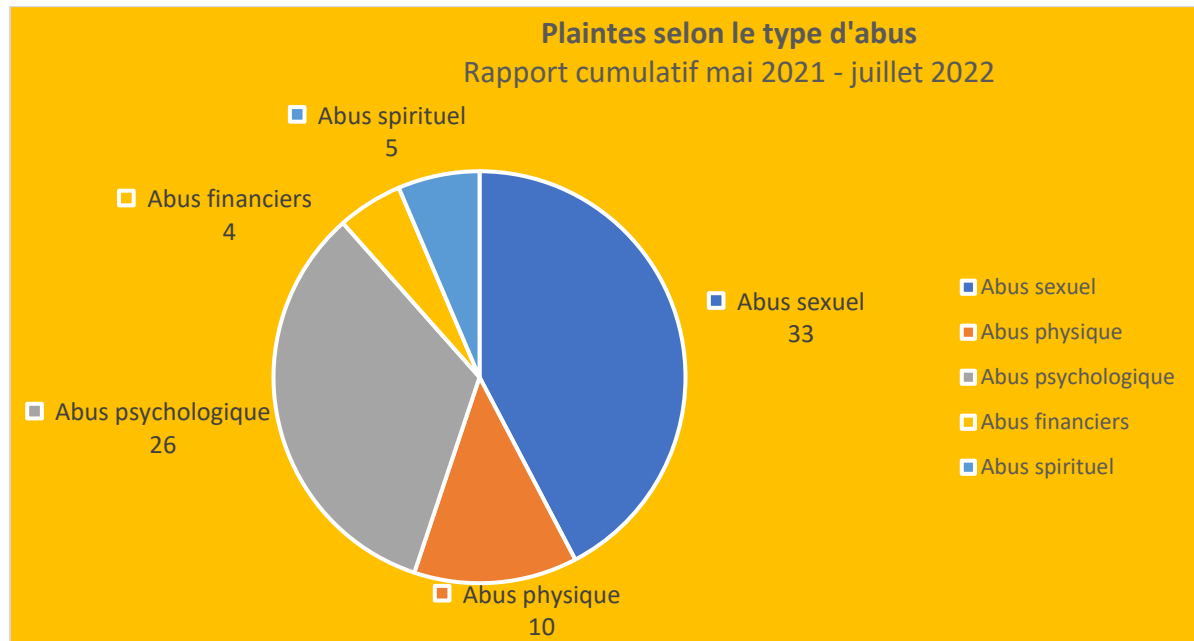
L'âge des victimes :

L'âge des victimes au moment des abus va des enfants d'âge primaire aux adultes de plus de 80 ans. Il est à noter que dans les cas d'abus répétés, les victimes peuvent se retrouver dans plus d'une catégorie d'âge.



Le type d'abus :

Le type d'abus visé par les plaintes (il est à noter qu'une plainte peut comporter plus d'un type d'abus).

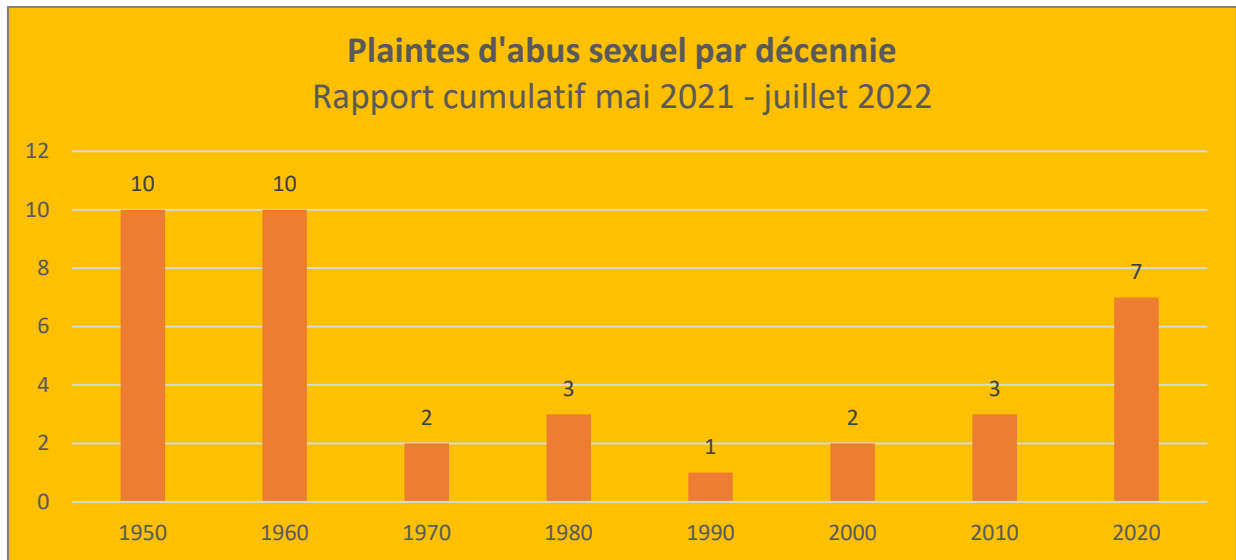


Dans le cas d'abus sexuel (33 cas ou 56,9% de la totalité des plaintes reçues), **42,5%** des victimes ont été victimes d'abus de façon répétée. Dans le cas d'abus physiques (10 cas ou 17,3% des plaintes reçues), **80%** d'entre des plaignants ont subi des gestes de violence à répétition.

La spécificité des abus sexuels :

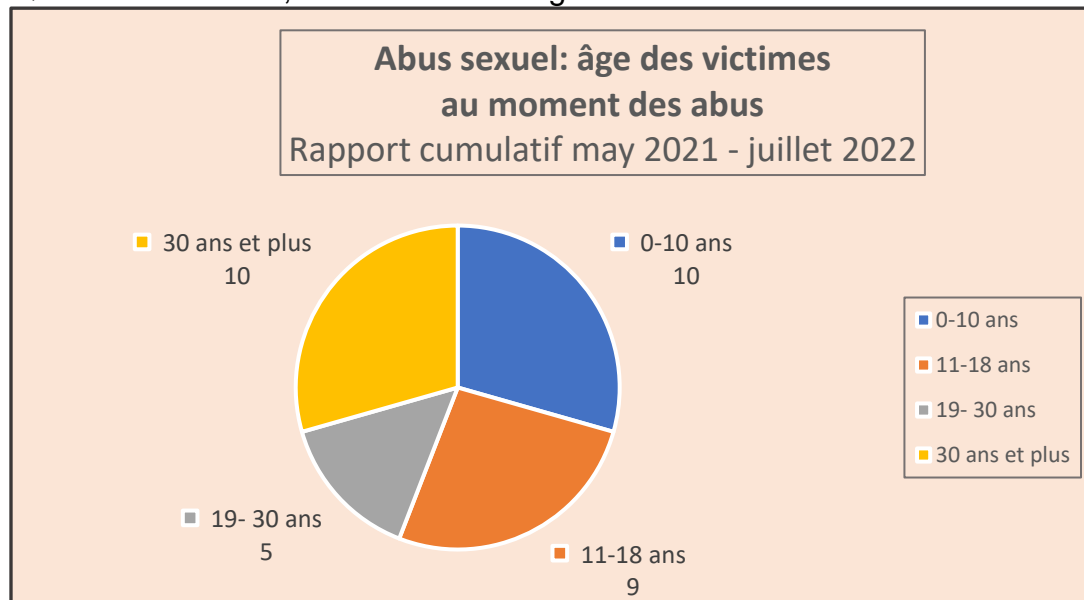
Les décennies concernées:

Les abus sexuels rapportés par décennie :



L'âge des victimes d'abus sexuel

Quant aux victimes, celles-ci étaient âgées :



Il convient de noter que l'âge moyen cumulatif des victimes au moment où les abus sexuels ont eu lieu augmente. Cela constitue un changement par rapport aux rapports précédents, tel que l'illustre le tableau suivant :

Date du rapport :	Mineurs	Majeurs
Décembre 2021	66,7%	33,3%
Mars 2022	67,8%	32,3%
Juillet 2022 :	55,9%	44,1%

En pourcentage cumulatif, les groupes d'âge des victimes d'abus sexuels dans les plaintes transmises au Comité consultatif à ce jour se répartissent comme suit :

- de dix ans et moins dans 29,4% des cas;
- de 11 à 18 ans dans 26,5% des cas;
- de 19 à 30 ans dans 14,7% des cas;
- de plus de 30 ans : 29,4%.

Une constante demeure cependant. Les abus, qu'ils soient sexuels, physiques ou psychologiques perpétrés durant les années cinquante et soixante l'ont été majoritairement par des membres des communautés religieuses.

[Les plaintes qui relèvent de l'Office du personnel pastoral \(OPP\) :](#)

Depuis mon dernier rapport, l'OPP a été saisi de six (6) nouvelles plaintes, portant à 24 plaintes le total de celles qui lui ont été envoyées. Elles visent majoritairement des difficultés entre le personnel et des membres du clergé ou des mésententes entre les membres des Conseils de fabrique et un membre du clergé.

La majorité de ces plaintes ont déjà été traitées.

Les plaintes qui relèvent des Vicaires généraux :

Depuis le 1^{er} avril 2022, les Vicaires généraux ont été saisis de 16 nouvelles plaintes, portant le total des plaintes qu'ils ont reçues depuis mon entrée en fonction à 41 plaintes de natures variées :

- problèmes liés à des funérailles qui ne concernent pas des membres du clergé;
- problèmes liés à des cimetières;
- recherche généalogique;
- relations de travail;
- opposition à l'exigence du passeport vaccinal⁷;
- demandes d'apostasie non traitées (10) dont 9 sous l'ancien Chancelier.

Elles ont toutes été prises en charge avec célérité. Certaines sont toujours en traitement.

Les autres demandes reçues :

En ma qualité d'Ombudsman, je reçois aussi des demandes qui ne relèvent pas uniquement du processus de plainte au sens strict du terme et notamment, encore une fois, j'ai reçu des demandes d'information sur le processus pour apostasier. Toutes ces personnes ont reçu l'information demandée pour les aider dans leurs démarches, soit 17 au total.

⁷ De ce nombre, 18 plaintes concernent l'exigence du passeport vaccinal pour assister aux offices religieux. Aux fins de commodité, elles ont été regroupées sous une seule.

Conclusion :

Comme on peut le constater, les plaintes concernent des faits de plus en plus contemporains (42,5% pour les années 2020). J'y vois la preuve notamment que le virage amorcé avec l'instauration du présent système fonctionne et qu'ensemble, nous pourrions mettre fin à toutes les formes d'abus.

Encore une fois, j'assure à l'avance toutes les personnes qui désireraient me contacter de mon écoute et de ma compréhension en regard de qu'elles ont vécu ou vivent encore et de mon appui indéfectible à travers le processus de plainte.

Me Marie Christine Kirouack, *Ad.E.*

Ombudsman pour l'Archidiocèse de Montréal